

INTERVIEW ACCORDÉE PAR M. FRANÇOIS MITTERRAND, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, AU JOURNAL " LE MONDE", SUR LA COOPÉRATION ENTRE LA FRANCE ET L'AFRIQUE, PARIS, PALAIS DE L'ÉLYSÉE, MARDI 3 NOVEMBRE 1981

3 NOVEMBER 1981 - SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

QUESTION.- Depuis votre installation à l'Elysée, les -rapports franco - africains ont-ils profondément changé ?

- LE PRESIDENT.- Les -rapports que la France entretient avec l'ensemble des Etats africains reposent sur le respect de la souveraineté de chacun. La position française est claire : non, nous n'intervenons pas dans les affaires intérieures des autres, oui, nous sommes présents sur la scène africaine et nous y remplissons la totalité de nos obligations. C'est à vous de juger si cela change au regard d'un passé récent...

- QUESTION.- Envisagez-vous de procéder à une réforme de l'ensemble des structures intéressées aux questions africaines ?

- LE PRESIDENT.- Quelques chefs d'Etat africains m'ont demandé de traiter directement avec le seul ministère des relations extérieures, par souci de prestige et d'égalité avec les pays non francophones. Mais la -majorité ayant exprimé un avis différent, j'ai décidé, en accord avec Pierre MAUROY `Premier ministre`, d'une part de maintenir le ministère de la coopération, d'autre part de placer ce ministère sous l'autorité des relations extérieures.

- QUESTION.- On prétend pourtant périodiquement que le ministère de la coopération est condamné à disparaître...

- LE PRESIDENT.- Il s'agit d'un instrument efficace, permettant de fructueux contrats et doté d'une administration hautement spécialisée dans un domaine où la France déploie une activité considérable. Cet instrument sera maintenu... Mais si j'ai créé un ministère de la coopération et du développement, c'est aussi parce que je voulais en élargir le champ.

- QUESTION.- Vous-même, gardez-vous personnellement la haute main sur l'ensemble des questions africaines ?

- LE PRESIDENT.- Ayant la charge de la défense et des intérêts de la France dans le monde, il serait surprenant que je n'aie pas d'attache directe avec l'Afrique. Je n'entends pas me substituer aux ministres intéressés que je prends toujours soin d'informer de mon action, mais j'exerce en effet un droit de regard -particulier sur les affaires africaines.\

QUESTION.- Au Tchad, on a l'impression que la France en a terminé avec les hésitations, qu'elle a opté pour la fermeté. Pourquoi ce changement ? Jusqu'où irons-nous ?

- LE PRESIDENT.- Les troupes libyennes occupaient le Tchad longtemps avant mon élection. Vous connaissez la malheureuse histoire de ce pays, ses divisions, sa guerre civile et le rôle incertain joué par la France de cette époque qui boudait le gouvernement de M. GOUKOUNI reconnu cependant par l'ensemble des pays de l'Organisation de l'unité africaine, c'est-à-dire aussi bien la Libye ou l'Egypte que l'Algérie, le Cameroun, le Nigeria, le Centrafrique ou le Maroc...

- J'ai accepté, puisque c'était à la demande de ce gouvernement, de contribuer à reconstruire N'djamena, à relever ses hôpitaux, à rétablir les communications. Tout cela sans contre partie politique, notamment sans poser le préalable de l'évacuation des troupes libyennes. Cette aide est accordée à nos moyens. Elle est humanitaire et reste dans la ligne d'une histoire qui nous lie depuis 80 ans aux populations tchadiennes.

- QUESTION.- Etes-vous prêt à accorder une aide militaire au gouvernement tchadien ?

- LE PRESIDENT.- Il n'a jamais été question d'envoyer des soldats français au Tchad. En revanche, nous aiderons financièrement et techniquement les autorités de N'djamena à reconstituer leur armée nationale, ainsi, je le répète, qu'elles nous l'ont demandé, de même que nous apporterons notre - concours, toujours technique et financier, à la -constitution de la force neutre de l'OUA dont l'envoi au Tchad a été décidé par les pays africains.\

QUESTION.- Il existe un contentieux territorial avec divers Etats de l'Océan indien, dont Madagascar et

les Comores. Songez-vous à régler cela ?

- LE PRESIDENT.- Le gouvernement a pour charge de prendre la juste mesure du droit interne et du droit international.

- QUESTION.- Le Mali s'apprêterait à rentrer dans l'Union monétaire ouest - africaine. S'agit-il d'une information ou d'une simple rumeur ?

- LE PRESIDENT.- C'est exact, mais cela ne va pas sans difficultés, car ce retour suppose la remise de certaines dettes maliennes et soulève encore des contestations de la part de certains Etats-membres de l'Union.

- QUESTION.- L'ancienne Afrique française est-elle destinée à demeurer une partenaire privilégiée de la France ou bien entendez-vous traiter la totalité des Etats africains de la même façon ?

- LE PRESIDENT.- Je suis ennemi des définitions trop strictes. Je répugne aux interdicts, mais je ne peux pas me départir d'un réflexe de prudence. Une histoire commune, l'usage d'une même langue, mille imbrications d'intérêt et le souci de ne pas élargir le cercle de nos amitiés au-delà de nos moyens, afin de pouvoir respecter la totalité de nos engagements, m'y incitent. Mais, comme je souhaite également le développement de liens de coopération avec d'autres, beaucoup d'autres, anglophones, lusophones, non francophones qui me l'ont fait savoir, j'examine actuellement avec les ministres compétents la façon d'allier ces deux objectifs. Ce sujet occupera certainement une part des conversations tenues au cours des deux journées de la conférence franco - africaine.\

QUESTION.- Quelle est votre position dans l'affaire du Sahara occidental ?

- LE PRESIDENT.- Premier secrétaire du Parti socialiste, j'ai pris position avec ce Parti pour l'autodétermination du peuple saharoui. Président de la République, et quelles que soient mes opinions personnelles, je ne peux pas ignorer la position des Etats qui sont parties prenantes au règlement du conflit et dois en tenir -compte. Mais le droit est le droit.

- QUESTION.- Estimez-vous que, en Afrique, les Américains adoptent à l'égard de la France une attitude qui est moins celle d'alliés que de concurrents ? LE PRESIDENT.- Je ne vois pas de conflit majeur entre nos deux pays sur la scène africaine où nous menons souvent des politiques différentes.

- QUESTION.- Et l'obsession du péril cubain ?

- LE PRESIDENT.- Je crois aux convictions patriotiques des chefs d'Etat d'Afrique. Je regarde leurs alliances au travers de ce prisme. Réglons l'affaire de la Namibie et vous verrez les Cubains s'éloigner de l'Afrique australe. Je suis évidemment de près la compétition que se livrent en Afrique les super-puissances, mais je pense que chacun commence à comprendre que la perpétuation des conflits locaux est une sorte d'invitation à l'intervention des plus grands...

- QUESTION.- Quelles sont vos conceptions personnelles de la francophonie ?

- LE PRESIDENT.- Préserver, développer la francophonie est un des grands desseins de la France. Je souhaite concentrer en une même structure l'ensemble des organismes intéressés à la francophonie. Mais, chaque chose en son temps.\